

La Lettre d'EMA

Echanges Massy-Afrique

Echanges Massy-Afrique.

Espace associatif - Centre omnisports Pierre de Coubertin

Avenue du Noyer Lambert 91300 Massy

Tél. : 06 86 12 15 70

courriel : massyafrique@orange.fr

Site : massyafrique.org

Vous y trouverez cette lettre en couleurs.

EDITO

Faut-il, une fois de plus, rendre compte ici de l'insécurité qui règne au Burkina Faso ces temps-ci ? Des « terroristes » HANI (hommes armés non identifiés) qui assassinent (le 19 mai, 15 morts ; le 24 mai, 20 ; le 5 juin à Solhan, 132 près de la frontière du Niger ; le 4 août, 30 ; le 18 août, 80 dans la province du Nord-Est ; le 1^{er} novembre, 10 ...) pour ne compter que les civils ?

Que dire de l'attaque, à Inata dans le Soum (région Sahel) d'une position de la gendarmerie nationale le 14 novembre, qui a fait 32 morts dont 28 gendarmes ?

Faut-il parler des « déplacés », 1,5 million essentiellement du Nord et Nord-Est ?

Faut-il parler des écoliers qui ont dû abandonner l'école, des CM2 qui ne sont pas entrés au collège ?

Faut-il parler de la pandémie de Covid-19, certes peu présente, mais dont les conséquences économiques (du fait de la fermeture des frontières terrestres et des confinements) impactent la population tout entière et dont les conséquences sociales (enfants au travail, mariages précoces, pauvreté ...) sont si importantes ?

Malgré cela, l'Etat burkinabè semble assumer les tâches primordiales : la réconciliation nationale, la persistance de la vie démocratique, la liberté de la presse, l'aide aux déplacés, l'extension de la scolarisation grâce au continuum, le souci de justice équitable envers les terroristes... Les oppositions s'expriment, dans la rue lors de manifestations ou en dénonçant des faits de corruption. La police et l'armée sont engagées et paient un lourd tribut pour assurer la sécurité des populations...



Dans cette Lettre de novembre, nous avons choisi d'observer les efforts de justice, les retours à la vie culturelle et festive au niveau national. Nous nous réjouissons qu'aient pu se tenir le Fespaco et le Tour cycliste du Faso par exemple.

Comme d'autres associations ici, EMA a été fortement touchée par la longue crise sanitaire qui l'a privée de l'organisation de nombreuses activités. Pour autant le partenariat avec EKOMA et Ed.PA ne s'est pas interrompu. Les échanges et les communications se sont multipliés.

Merci à tous les donateurs. Merci à la Fondation J-M. Bruneau et à la Mairie de Massy. Avec l'aide de tous et le dynamisme des villageois, les réalisations à Koper sont nombreuses ce semestre. Nous sommes heureux de vous les présenter dans cette Lettre. Nous comptons sur votre générosité afin de poursuivre cette coopération qui atteindra sa quarantième année fin 2021 !

LA VACCINATION CONTRE LE COVID-19 dans LES PAYS DU SUD

Echec de la solidarité internationale dans la lutte contre la pandémie, aux points de vue éthique et politique

Au 6 octobre 2021, 46% de la population mondiale ont été totalement vaccinés contre le Covid-19, 61 % des pays à revenu élevé, (chiffres de l'ONU). C'est un succès indéniable sur les plans scientifique et technique.

Dans ce contexte,

- 50% des pays du Sud n'ont pas vacciné 10% de leur population ;
- en Afrique 4,3% de la population a reçu 2 vaccins ou un seul s'il s'agit du Janssen. Il faut mettre à part le Maroc et la Tunisie qui ont vacciné respectivement 50 et 20% de leur population.

Plusieurs causes sont responsables de cette « lenteur » :

- le manque d'infrastructures et de personnel soignant,
- des arrivages de vaccin sporadiques, d'où des difficultés d'organisation,
- le respect de la chaîne du froid, véritable casse-tête pour plusieurs pays dépourvus d'équipement et d'électricité,
- la pénurie de matériel auxiliaire, tel que les seringues,
- la défiance des populations,
- et bien sûr, la quantité insuffisante de vaccins disponibles.

Alors que le projet COVAX -voir La Lettre de mai 2021- était de fournir **2 milliards** de doses en 2021, à répartir dans 200 pays, pour vacciner au moins 20% de la population de chacun d'eux, seulement **331 millions** de doses ont été fournies.

- L'Inde, fabricant essentiel, a interrompu ses exportations au profit de sa population.

- La production du vaccin Janssen a été interrompue suite à une contamination.

- Et surtout les pays riches ont « sécurisé » leur approvisionnement.

C'est un échec de ce programme COVAX qui aurait dû assurer un accès équitable aux pays les moins fortunés.

L'Afrique n'atteindra pas l'objectif fixé par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) d'avoir vacciné 40% de sa population à la fin 2021.

Devant cet échec acté, les efforts doivent tendre à appuyer les systèmes de santé et à accélérer la production des vaccins.

Sont de bons signaux la reprise des livraisons par le « Serum-Institute of India » et l'espoir d'un nouveau vaccin (le laboratoire américain de biotechnologie Novavax attend les autorisations de mise sur le marché. L'Indonésie l'utilise déjà et l'UE a déjà passé commande).

Les politiques réagiront-ils ? plusieurs engagements : du G20 en mai, du G7 en juin (donner 870 millions de doses, dont la moitié avant fin 2021) ; puis de nouveau fin septembre, ce sont le Président des Etats Unis (1 milliard de doses) et de nouveau le G7 dont la France (120 millions de doses) promettent.

Le Monde des 10 sept., 5 oct. et 19 octobre 2021.

PANDEMIE ET VACCINATION AU BURKINA FASO

Le 1 novembre 2021, le gouvernement burkinabè déclare les chiffres suivants pour **l'incidence de la maladie** :

14 793 malades ont été recensés, 214 personnes sont décédées. Du 19 octobre au 1^{er} novembre, 41 cas ont été déclarés, principalement dans la capitale et les grandes villes.

La vaccination a débuté le 2 juin 2021, pour les personnels de santé, les personnes atteintes de comorbidité, les candidats au pèlerinage de La Mecque. A cette date, 115 000 doses de vaccin Astrazeneca étaient disponibles.

Depuis cette date, les arrivages d'Astrazeneca, de Sinopharm, de Janssen, n'ont pas cessé.

Au 1^{er} novembre 2021, 380 000 doses ont été administrées, 278 000 personnes sont entièrement vaccinées, ce qui représente **1,3%** de la population.

Note importante de l'OMS : La quantité de tests étant très faible, le nombre de contamination serait en fait **7 fois plus** élevé que les chiffres officiels, car les personnes infectées asymptomatiques sont inconnues.

LE PROCES CONCERNANT L'ASSASSINAT DE THOMAS SANKARA

UN PROCES HISTORIQUE

Après 34 ans et un premier report de 15 jours, s'est ouvert à Ouagadougou le 25 octobre 2021 le procès des assassins présumés du président burkinabè Thomas Sankara et de 12 de ses compagnons. C'est un tribunal militaire qui juge cette affaire, car, au moment des faits, les acteurs principaux étaient militaires.



Les avocats de la partie civile avaient demandé que ce procès soit filmé du fait de sa portée historique. Cette demande a été refusée par le juge et le tribunal militaire craignant de voir des questions de sécurité nationale divulguées par la presse. Les chefs d'inculpation lors de ce procès sont : attentat à la sûreté de l'État, complicité d'assassinat et recel de cadavres.

Sur les 14 inculpés qui devraient comparaître, deux absents et non des moindres : le commanditaire présumé **Blaise Compaoré**, ancien président du Burkina Faso (1987-2014), qui a toujours refusé de répondre à la justice de son pays, vit en exil en Côte d'Ivoire où il a obtenu la nationalité ivoirienne et **Hyacinthe Kafando** actuellement en fuite, ancien adjudant-chef de la garde de Compaoré, accusé d'avoir été le chef du commando.

Pourquoi ce procès arrive-t-il si tard ?

De 1987 à 2014, sous la présidence de Blaise Compaoré, la justice a tout fait pour entraver l'enquête sur la mort de Thomas Sankara. Son certificat de décès porte la mention « mort naturelle » jusqu'en 2008. Le soulèvement populaire de 2014, qui a chassé du pouvoir Blaise Compaoré et l'a forcé à se réfugier en Côte d'Ivoire, exfiltré par les forces armées françaises, a changé la donne.

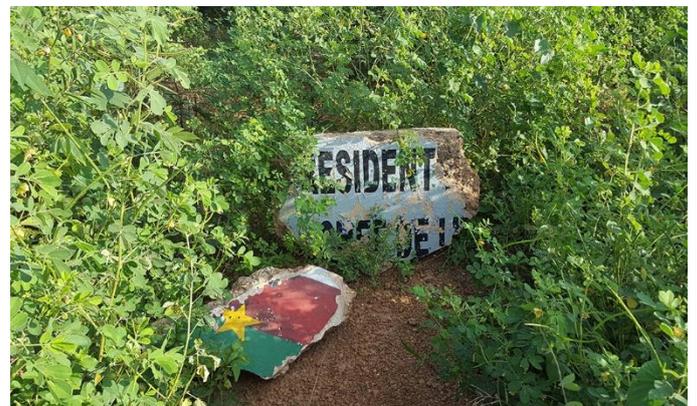
En février 2015, le gouvernement de transition, sous la pression de la rue, rouvre le dossier. Les travaux du juge

d'instruction François Yaméogo ont permis de reconstruire le déroulement des événements.

Jeudi 15 octobre 1987, 16 heures.

Une réunion doit commencer à Ouagadougou au Conseil de l'entente, dans une salle du bâtiment « Burkina ». Thomas Sankara en a fait le siège du Conseil national de la Révolution (CNR). Six membres de son cabinet sont présents. Thomas Sankara arrive dans sa R5 noire. Il a un peu de retard. Il est en tenue de sport - il porte un survêtement rouge, car le jeudi est jour de « sport de masse ». Il vient de s'asseoir. Alouna Traoré, conseiller à la présidence en charge des rassemblements de masse, qui rentre de mission du Bénin, prend le premier la parole. A peine a-t-il commencé que des tirs retentissent. Alouna Traoré ne le sait pas encore, mais les tirs viennent d'un groupe de militaires appartenant à la garde rapprochée de Blaise Compaoré qui a pris position autour du bâtiment où la réunion se tient. Le commando a abattu les gardes du corps de Thomas Sankara.

Alouna Traoré, seul survivant se souvient : Sankara ajuste son survêtement et les mains en l'air, il sort le premier de la salle. Aussitôt, il est froidement abattu sur le perron. Puis ses compagnons doivent sortir à leur tour, sous les injonctions des assaillants, les uns après les autres, par l'unique porte de sortie et subissent le même sort. Avec Sankara, 12 personnes sont ainsi exécutées. Les cadavres sont enterrés en catimini, la nuit du 15 au 16 octobre, au cimetière de Dagnoen, un quartier à l'Est de Ouagadougou. Les corps sont enterrés en pleine terre sans dalle, sans natte, sans cercueil.



Tombe de Thomas Sankara, à l'abandon

Le Front populaire, qui vient de prendre le pouvoir, qualifie le capitaine Sankara de « traître à la révolution d'août », de « renégat » et « d'autocrate ». Le « camarade » Blaise Compaoré annonce un « processus de rectification ».

Le bilan politique de ce « Che Guevara africain » 1983-1987

Secrétaire d'État à l'Information en 1981, Premier ministre en janvier 1983, Thomas Sankara n'est pas inconnu quand il prend le pouvoir le 4 août 1983. Au début des années 1980, le pays connaît une succession de coups d'État militaires et, avec son ami Blaise Compaoré, le jeune capitaine incarne l'aile "progressiste" de l'armée.

Sous sa présidence, le Burkina Faso ne sollicite plus de prêts au FMI, dont il rejette les conditions, jugeant la dette contractée par les pays africains comme un frein au développement et historiquement illégitime.

Thomas Sankara veut construire une économie qui ne dépende plus de l'aide extérieure. En 1983, il interdit l'importation de fruits et légumes afin d'inciter les commerçants à se fournir localement. Il engage également une réforme agraire qui va rapidement réussir. La production agricole nationale augmente significativement et, en 1986, le rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation des Nations-Unies, Jean Ziegler, estime que "le Burkina Faso est devenu alimentairesement autosuffisant".

Pour lutter contre la pauvreté, il engage un plan de lutte contre l'analphabétisme qui fait passer le taux de scolarisation de 6 % à 24 % sous sa présidence. En 1985, à la demande de l'OMS, il organise une campagne de vaccination qui, en quelques semaines, permet à 2,5 millions d'enfants d'être vaccinés contre la rougeole, la méningite et la fièvre jaune.



Thomas Sankara s'engage pour la promotion des droits des femmes. En 1984, il décrète une "Journée des hommes au marché" pour que les maris connaissent le prix et la valeur des aliments. Thomas Sankara avance aussi l'idée d'un "salaire vital", prélevé sur le salaire de l'époux pour le reverser à l'épouse. Cette disposition ne sera pas vraiment appliquée mais le président met fin à la dot, aux mariages forcés (en instaurant un âge légal), interdit l'excision, et tente de s'opposer à la prostitution et à la polygamie.

Sous sa présidence, les fonctionnaires sont incités à porter l'habit traditionnel, le Faso dan fani, tissé par des femmes qui génèrent ainsi leur propre revenu.

Pour contrer l'avancée du désert et les sécheresses récurrentes, Thomas Sankara demande à chaque famille de planter des arbres sur son terrain et de cultiver un potager. Il encourage également la plantation de bandes boisées traversant le pays d'Est en Ouest. Les écologistes français René Dumont et Pierre Rabhi sont invités à Ouagadougou pour élaborer un programme anti-sécheresse et pour enseigner aux paysans burkinabè comment se passer des engrais chimiques et des pesticides de synthèse.

Mais ses quatre années de pouvoir ont aussi une face sombre. Thomas Sankara crée, à la suite du coup d'État qui le porte au pouvoir, des Comités de défense de la révolution (CDR), inspirés de la révolution cubaine. Ils sont chargés de mettre la révolution en marche mais aussi de surveiller la population. Cette facette de son régime crée de fortes tensions, notamment quand les professeurs sont révoqués, ou quand les syndicats et les partis d'opposition sont réprimés, parfois très brutalement.

Pourquoi Thomas Sankara a-t-il autant marqué la mémoire des Africains ?

« On peut passer une nuit à égrener le chapelet des réussites et de l'impact des politiques de Sankara. En quatre ans, il a réalisé, du point de vue de l'esprit, de l'évolution des mentalités, de la prise de conscience, ce que d'autres n'ont pas réalisé en 50 ans. En quatre ans, il a laissé une trace indélébile. Ce que les gens ont retenu, c'est que les hommes comme lui ne sont pas bons pour les prédateurs qui viennent piller les richesses de nos pays.

Sankara, il pensait unité africaine, pensée collective. Mais je crois que ce que la jeunesse africaine retient de Thomas Sankara, c'est quand il disait qu'il faut créer ce que l'on consomme et consommer ce que l'on crée. Les institutions internationales lui proposaient des coopérants techniques, des experts pour déterminer les besoins du pays.

Mais il a dit : « C'est une connerie. C'est nous, les Burkinabè, qui savons où nous avons besoin de puits d'eau potable, de routes, de centres de santé. Ce ne sont pas des experts qui viennent du monde occidental, de Chine ou d'Amérique qui peuvent savoir mieux que nous-mêmes quels sont nos besoins. C'était un homme politique qui pensait et agissait pour son peuple »

« L'Afrique enchantée » sur France inter
Soro Solo, journaliste ivoirien, animateur de l'émission

Quels pourraient être les commanditaires de cet assassinat ?

Si l'instruction répond à la question « qui a tué Sankara », en revanche l'autre question « qui a fait tuer Sankara » reste encore dans le flou. L'enquête judiciaire a à peu près fait le tour de tous les éléments burkinabè qui ont participé directement à son assassinat. Ainsi les rôles joués par Blaise Compaoré, le général Gilbert Diendéré et Jean-Pierre Palm (ancien ministre des Sports et des Loisirs et ex-commandant en chef de la gendarmerie nationale) sont maintenant bien connus.



Si complot international il y a, quels en seraient les acteurs, au-delà de Compaoré et ses complices burkinabè ?

On a souvent pointé du doigt le rôle du président ivoirien, Félix Houphouët-Boigny, « le vieux » comme on l'appelait, garant de la Françafrique en Afrique de l'Ouest. Plusieurs témoignages pointent la venue de Français, le lendemain du coup d'État, afin d'effacer les traces de l'implication de Blaise Compaoré et sans doute de Jean-Pierre Palm dans la préparation du complot. Un des témoins cite Paul Baril (commandant du GIGN lors du premier septennat de F.Mitterrand). Ces Français seraient venus pour effacer les écoutes téléphoniques et les enregistrements.

Thomas Sankara gênait car sa popularité et ses succès jetaient de l'ombre sur les pays associés à la Françafrique. Cela pouvait donner des idées aux jeunes des pays de la région. Il existait donc la possibilité de promouvoir un modèle aut centré de développement en toute indépendance. "La politique africaine de la France, je la trouve très française", avait-il un jour déclaré.

Pendant ses quatre années au pouvoir, l'homme pressé ne respecte guère les usages diplomatiques. En 1986, lors de la visite de François Mitterrand au Burkina Faso, il critique publiquement, devant son hôte, l'accueil en France des dirigeants de l'Afrique du Sud encore régie par le régime de l'Apartheid. Thomas Sankara suscite à nouveau la colère de Paris lorsqu'il appelle à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie quelques semaines plus tard.



Mais les preuves de cette implication manquent. François Yaméogo, le juge en charge de l'enquête à Ouagadougou, a lancé en octobre 2016 une commission rogatoire internationale auprès de la justice française pour demander la levée du secret défense sur les archives françaises concernant la période Sankara. Toutes ces demandes sont pour l'heure restées sans suite. Lors d'un voyage au Burkina Faso en novembre 2017, le président Macron s'engage à déclassifier et lever le secret défense sur des documents officiels. Cette promesse n'a pas été tenue à ce jour. Le juge Yaméogo ne recevra que des documents de seconde importance.

Malgré tout, ce procès revêt une très grande importance pour l'histoire moderne post-indépendance de l'Afrique et évidemment du Burkina Faso. Il est, d'autre part, très attendu par le peuple burkinabè, ainsi que toutes les familles des victimes, qui n'ont pas récupéré les corps et qui n'ont donc pas fait le deuil.

Il est aussi attendu par le pouvoir burkinabè car s'ouvre en janvier 2022 le Forum de réconciliation nationale.

Sources : *Monde diplomatique, Marianne, RFI, Libération, l'Humanité (août-octobre 2021)*

De la Haute Volta au Burkina Faso

Le passage à l'indépendance est suivi d'un changement de dénomination, promulgué au journal officiel du 16 août 1983.

Burkina signifie « intégrité », « honneur » en moré.

Bè signifie « les gens » dans la langue des Peuls, le fulfuldé. Le mot Burkinabé est donc invariable en genre (masculin-féminin) et en nombre (singulier-pluriel).

Faso se traduit par « territoire », « terre » ou « patrie » en langue dioula.

Burkina Faso est donc « la patrie des hommes intègres » nommé ainsi pour célébrer la diversité des territoires où cohabitent une soixantaine d'ethnies.

CULTURE ET SPORT au FASO

FESPACO 2021

Initialement prévu en mars 2021, le Festival panafricain du cinéma et de la télévision 2021, s'est tenu du 16 au 23 octobre 2021

Le directeur de cette 27^{ème} édition du festival, *Alex Moussa Savadogo*, germano-burkinabè, membre de nombreux jurys internationaux, a voulu exceptionnellement élargir le thème, pour mettre à l'honneur le « cinéma d'Afrique et de la diaspora, nouveaux regards, nouveaux défis ».



Et c'est ainsi que, parmi 1 132 films inscrits, les 17 retenus dans la catégorie « long métrage », provenaient de 15 pays différents. Les prix ont été attribués à :

- La femme du fossoyeur, du *Somalien/Finlandais Ahmed Khadar*, a reçu l'Etalon d'or.
- Freda, de l'*Haïtienne Gessica Geneus* (exemple de diaspora africaine) a reçu l'Etalon d'argent.
- Une histoire d'amour et de désir, de la *Tunisienne Leyla Bouzid* a reçu l'Etalon de bronze
- Le meilleur film *burkinabè* primé est : Sur les traces d'un migrant de *Delphine Yerbanga*.
- Garderie nocturne du *Burkinabè Moumouni Sanou* est Etalon d'or dans la catégorie « documentaire long métrage ».

Les organisateurs retiennent l'exploit d'avoir pu projeter 500 œuvres au profit de 150 000 festivaliers venus de 64 pays, malgré l'adversité liée à l'insécurité et au Covid-19.

LE TOUR CYCLISTE DU FASO

La 33^{ème} édition du Tour du Faso est arrivée le 7 novembre à Ouagadougou.

Depuis sa création en 1987, cette course cycliste internationale est devenue la plus importante course d'Afrique avec le Tour du Maroc.

Rempotée cette année par l'*Allemand Daniel Bichlmann*, de l'équipe suisse de Kibag, elle a

traversé le pays de Banfora (Sud-Ouest) à Ouagadougou, la capitale au centre du pays, bravant les difficultés sécuritaires, sanitaires et le mauvais état des routes...

Le *Burkinabè Paul Dumont* a endossé le maillot blanc du meilleur jeune.

LE FOOTBALL

Les Etalons du Burkina Faso n'iront pas au Qatar où se tiendra la Coupe du Monde de football en 2022. Ils ont fait match nul contre les Fennecs d'Algérie lors de la dernière journée des phases

qualificatives. Ce sont les Fennecs qui partiront au Qatar pour les phases finales de la Coupe du Monde

A KOPER DEPUIS MAI 2021

Comme chaque année, les subventions d'EMA ont été attribuées à des projets individuels et à des projets collectifs, des nouveautés cependant ...

Projets individuels réalisés au cours du 2^{ème} semestre :

Dans le domaine agropastoral, pour le soutien aux projets agricoles individuels, 21 bénéficiaires masculins ont obtenu une subvention pour acheter 2 bœufs (11) ou 1 bœuf (4) ou 1 vache (5) ou une charrette (1).

Ces hommes ont, comme les années passées, les 15, 16 et 17 avril 2021, participé à une formation : « Technique d'élevage et entretien des bovins de trait, pour renforcer les capacités de production des producteurs pour l'intensification de la production animale et végétale ».

Pour les activités génératrices de revenus (AGR) la subvention d'EMA est allée à 30 femmes, réparties dans les 6 villages. 29 d'entre elles ont acheté 2 brebis. Ces femmes ont bien sûr participé à 3 journées de formation les 12,13 et 14 avril 2021, dispensée par M. SOW « pour renforcer leurs capacités sur les techniques d'élevage des petits ruminants ».

Enfin, nouveauté attendue : la diversification des demandes féminines pour des activités génératrices de revenus. Cette année 2021, une tisseuse de bandes traditionnelles, **Annick Somé** de Gorgane a souhaité disposer d'un métier à tisser et de fils- voir sa lettre adressée à EMA.



Quant au projet collectif choisi pour être réalisé cette année 2021, il a pour objectif d'améliorer les conditions de l'éducation des jeunes et des adultes, dans cette région où il fait nuit noire à 18h. A la demande des populations, des directeurs d'école et du lycée, en concertation avec nos partenaires Ed.PA et EKOMA, EMA a souhaité, dans un projet d'ampleur exceptionnelle, apporter la lumière dans les 10 lieux d'enseignement des six villages dont elle est partenaire. Ceci permettra l'amélioration de la luminosité les jours de pluie et en soirée, la tenue de cours du soir, les devoirs, la préparation aux examens pour les scolaires et aussi la tenue en soirée de séances d'alphabétisation, de diverses formations ou réunions pour les adultes des 6 villages.



« Au Burkina Faso, les populations rurales vivent dans des villages isolés. La faible densité de population et l'éloignement des centrales énergétiques rendent très difficile l'électrification des villages par le biais de câbles. Par conséquent, la plupart des infrastructures situées dans les zones rurales (écoles, centres de santé...) n'ont pas accès à l'électricité, quand bien même elles en ont grand besoin. Pour pallier ce problème lié à l'isolement des villages des zones rurales, l'électrification passe souvent par des solutions décentralisées telles que l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. L'énergie solaire est préférable à des générateurs à fuel, même si les panneaux photovoltaïques sont plus chers à l'achat. L'installation solaire offre plusieurs avantages : l'impact sur l'environnement est bien plus réduit, la durée de vie est longue, l'entretien est plus facile et moins coûteux ».

L'entrepreneur DANCIS-SOLAR-ELECTRO

Au total, cela concernera en primaire les enseignants de 39 classes, 1 322 élèves (nombre des inscrits pour l'année scolaire 2020-2021) répartis dans les 9 écoles des 6 villages. En secondaire, au lycée, ce projet concerne 530 élèves des 21 villages de la commune de Koper, répartis-en 3 niveaux et 2 sections.

Le programme se répartit en 3 tranches et doit s'étaler sur 3 années. Le projet consiste à installer des plaques photovoltaïques sur le toit des écoles, pour éclairer le bureau et une classe dans une petite école de 1, 2 ou 3 classes et le bureau et 2 classes dans une plus grande école de 4, 5 ou 6 classes.



Comme la contribution des villageois (5% du coût) de **Bengane, Gorgane et Béné-Dogfutéon** a été réunie début juillet, l'équipement a pu y être réalisé.

A Bengane et à Gorgane, 2 classes de ces 2 écoles sont équipées de 4 lampes et chaque bureau de 2 lampes, dont 1 externe. A Béné-Dogfutéon, 1 classe avec 4 lampes et le bureau ont été équipés.

EMA finance donc 95% des frais d'installation. Toutes ces installations sont extensibles.

Ce sont les bénéficiaires qui doivent assumer l'entretien des installations. Ils ont pour cela reçu une formation de la part de l'entrepreneur sous l'égide de Ed.PA, maître d'œuvre. Une personne par village et le directeur de l'école ont participé aux travaux d'équipement (formation pratique), puis ils ont reçu une formation théorique. Ce COGES - Comité de gestion- a reçu quelques petits matériels.

Il reste à EMA encore cinq écoles à équiper en 2022, dans les mêmes conditions.

Pour réaliser ce projet, EMA a fait appel, à des subventions dédiées, en plus de ses fonds propres alimentés par les adhésions et les dons des adhérents, les bénéfices générés par les ventes d'artisanat. Merci à tous, à la municipalité de Massy et à la Fondation J-M. Bruneau sans qui ces réalisations ne seraient pas possibles.

Lettre de Annick Somé, tisserande à Gorgane, 3 août 2021

Bonjour à vous, EMA,

Je tiens d'abord à vous remercier pour tout ce que vous faites pour nous et aussi de m'avoir aidé pour que je puisse réaliser mon projet de tissage.

Comme vous le savez, je me nomme Somé Annick, je suis âgée de 34 ans et mère de 3 enfants. Je réside à Gorgane, de profession tisserande, car je me suis formée depuis mon jeune âge à Ginkgo¹ et jusque là j'exerce toujours ce métier.

J'ai sollicité l'aide parce que je possède les machines et les fils à tissage posent problème. A ce niveau l'achat des fils m'aiderait à mieux faire et à tisser plus de pagnes.

Aussi les écouler plus rapidement ; les achats de pagnes se font par commande.

Il y a des clientes qui viennent payer pour aller revendre à Dano, Ouaga ou à Bobo, etc.

Je réalise des bandes avec des motifs professionnels.

Les fils sont en vente chez certains couturiers en broderie et aussi dans les marchés de Kpai et Dano. Parfois je fais commande au Ghana.

Vraiment le tissage m'aide beaucoup surtout pour la réalisation des dépenses familiales et de mes propres besoins. Merci beaucoup à vous.

Annick Somé

Ginkgo¹ est un des villages de la commune de Ouessa, (dans la même province que Dano, le loba) où se trouve un établissement d'apprentissage.

POEME

Savoir

*Papa, tu me diras
Pourquoi des enfants ici sont sans-logis et moi je
suis dans un palais.
Tu me diras d'où viennent les fous, les mendiants,
les sans-travail.
Tu me diras pourquoi il y a des pauvres et des
riches.
Tu me diras la différence entre les garibous* et moi.
Tu me diras pourquoi tu es né dans une paillote de
campagne.
Tu me diras comment est la campagne et
comment est l'Afrique.
Oui, savoir !
Je dois tout savoir, car je vais à l'école.*

*Un garibou**, dans la langue bambara parlée au Burkina Faso, est un mendiant, en particulier un élève d'une école coranique vivant dans la mendicité.

de **Augustin Sondé Coulibaly**, né en 1933 au B.F., publié dans La Fontaine aux masques -1976-, repris dans «Le canari m'a dit», contes et poèmes de Réjane Niogret et Christian Poslaniec



EMA, à MASSY

EMA ICI ce fut...

Depuis la Lettre de Mai, nous avons pu reprendre progressivement nos activités en « présentiel » et notamment :

- nos **Conseils d'Administration mensuels**,
- notre participation à la **Fête des Associations** de Massy, dès la rentrée le 4 septembre, avec un grand stand bien placé qui nous a permis de nombreux contacts et ventes d'objets africains,
- notre **Assemblée générale** le 29 septembre où ont été présentées les activités de 2020, proposées les actions 2021 dont il est fait état dans cette Lettre et renouvelé le Conseil d'Administration. Il a aussi été décidé de relancer l'utilisation de notre page Facebook : Echanges Massy Afrique.

En outre, nous nous sommes associés à diverses actions menées sur la ville ou alentours :

- Le 13 juin, vente d'artisanat **au Pileu**. Très peu de stands et de visiteurs, mais contact prometteur avec la « commune libre du Pileu » (réunissant 3 quartiers de Massy, Palaiseau et Igny).
- Participation au « **Rallye citoyen** » le 21 juillet. Organisé par l'Espace Massy-Opéra, accompagnés par des membres d'EMA et de l'APAJF, des jeunes ont découvert l'Opéra, la Médiathèque, la Poste, l'hôpital J. Cartier, Paul Baillart, l'Espace Schoelcher, avant d'être accueillis dans son bureau par Monsieur le Maire.
- **Contact avec « Coup de pouce 221 »** : des jeunes de Villaine, fréquentant les Espaces de quartier Thomas Mazarik et Bièvre-Poterne, avec les animateurs préparent un voyage-chantier dans une banlieue de Saint Louis-du-Sénégal, pendant les vacances de Noël.
- Tenue d'un stand au **Marché artisanal de Bures-sur-Yvette** le samedi 13 novembre.

EMA ICI, en 2021 et 2022, ce sera...

- **Le conseil d'administration** élu pour 2021-2022 est composé ainsi :

Jean-Jacques Bimbenet, Catherine Bourdoncle, Aline Gauthier, Pablo Granda, Simonne Guyon, Aude Leroy, Elisabeth Phlippoteau, Claire Prévost, Jacqueline Rivot, Rachel Savoie, Lucette Vélard, membre d'honneur, et Sylvie Hudault-Delalande contrôleur aux comptes.

- **Les réunions du Conseil d'administration** d'EMA auront lieu les 15 décembre 2021, 12 janvier 2022, 9 février, 9 mars, 13 avril, 18 mai et 15 juin. Tout membre d'EMA peut y participer. Ces réunions se tiennent salle Galilée de la Maison de la formation et de l'emploi – MFE- avenue du Noyer Lambert.

- Notez aussi la date de **l'Assemblée générale** en 2022 : mercredi 16 mars, à 20h.

- Comme toujours nous poursuivons à Massy et dans les environs des activités spécifiques ou coordonnées avec d'autres associations. Mais la pandémie actuelle ne nous permet pas d'annoncer aujourd'hui un calendrier d'activités.



Pour les prochaines semaines, **pensez à vos cadeaux de fin d'année**

- que vous trouverez à la vente au marché de Noël, **place du Grand Ouest** dans le quartier Atlantis, le 3 décembre de 16 à 18h, le 4 de 10 à 19h et le 5 de 10 à 17h.

- que vous trouverez à la vente à la cafétéria de l'école **AgroParisTech**, le jeudi 9 décembre de 11h à 14h.

- que vous pourrez choisir en visionnant **la vidéo** qui présente l'artisanat africain qu'EMA propose à la vente au profit de nos actions au Burkina Faso, disponible sur le site ci-dessous :

<https://1drv.ms/v/s!AiR9-gc1bmb1gTCbShPZd1n3gosw>